



Nord-ouest

ECHELLE 1/12500E

ARRETE LE :  
 26 février 2015

APPROUVE LE :  
 16 Décembre 2015

PIECE DU PLU  
**4.4.1**



- ZONES URBAINES ET A URBANISER**  
 Zones Urbaines (U) ou A Urbaniser (AU)
- RISQUES D'INONDATION**  
 Zones soumises à un risque d'inondation
- RISQUES LIEES A LA SUBMERSION MARINE**  
 Zones soumises à un risque de submersion marine
- 0 à 1 mètre au dessus de la marée centennale
  - 0 à 1 mètre en dessous de la marée centennale
  - Plus d'1 mètre en dessous de la marée centennale
  - Bande de protection de 100m derrière les ouvrages de défense contre la mer
  - Secteur de projet en attente d'un projet d'aménagement global compatible avec le risque prévisible de submersion marine au titre du L123-2
- RISQUES DE REMONTEES DE NAPPES**  
 Zones soumises à un risque de remontées de nappes
- Risque pour les réseaux et sous-sols 0 à 1m
  - Risque pour les sous-sols 1 à 2.5m
  - Risque pour les infrastructures profondes 2.5 à 5m
- AUTRES ELEMENTS**  
 • Constructions récentes ou en projet mentionnées à titre informatif

